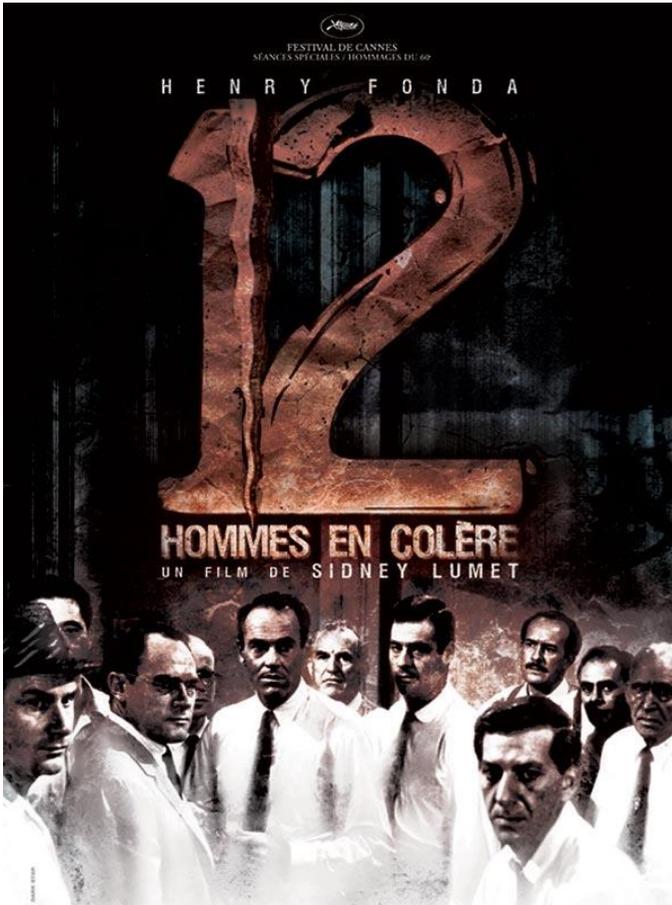


CIN' ÉBOUÉ



Douze hommes en colère
Un film de Sidney Lumet



Mardi 18 octobre
De 15h30 à 17h30
En salle audio

Le ciné-club du lycée
Félix Éboué est
ouvert à tous.
Les séances sont
gratuites.

Inscription
obligatoire
au CDI

Année 2022-2023

Film n° 1 : Les pouvoirs de la parole

Le synopsis

Douze Hommes en colère est une pièce de théâtre écrite en 1954 par l'écrivain américain Reginald Rose. En 1957 le réalisateur Sidney Lumet l'adapte pour le cinéma. Le film a obtenu l'ours d'or en 1957. New-York, année 1950. Un jeune homme de 18 ans d'origine modeste est accusé du meurtre de son père et risque la peine de mort qui existe encore dans l'Etat de New-York. Le jury composé de douze hommes se retire pour délibérer et procède immédiatement à un vote : onze jurés votent coupables, or la décision doit être prise à l'unanimité. Le juré numéro 8 qui a voté non-coupable est sommé de se justifier. Il va provoquer dans ce huis clos une délibération orageuse où chacun va révéler son caractère et ses préjugés.

En 2007, la dernière condamnation à mort en suspens a été annulée et la peine de mort est donc de facto supprimée dans l'Etat de New-York.



Les jurés délibèrent à huis clos.

Un huis clos

Douze hommes en colère est un huis clos : il se déroule dans un seul et même lieu, la salle des délibérations dans laquelle les personnages sont enfermés à clé. Pour pouvoir sortir de la pièce, ils vont devoir tous tomber d'accord, ce qui semble impossible. Avec le fait que les délibérations ont lieu lors de la journée la plus chaude de l'année, cet enfermement va peu à peu provoquer une sensation de suffocation chez les protagonistes.

Quand le jury n° 8 se lève, seul contre tous et subit la colère des autres jurés, il explique qu'il a un doute et que la vie d'un homme mérite quelques heures de discussion. Plutôt que de chercher à innocenter, ce juré veut juste s'assurer que les pièces à conviction sont véritablement accablantes. Progressivement, les différents points de vue vont être de plus en plus marquées et la tension va monter jusqu'à devenir explosive.

Sidney Lumet pose cette question : est-il possible de rendre une décision véritablement juste, c'est-à-dire totalement extérieure à des considérations professionnelles et personnelles ? C'est tout le sens de ces apartés entre les jurés, qui, lorsque les débats s'éternisent ou semblent bloqués, lient connaissance, parlent de leur vie, de leur parcours ou de leur éducation. Chacun des douze jurés est représentatif d'une certaine Amérique. Pas de femmes, encore moins de minorités mais des classes sociales et des origines différentes. Ces Blancs vont statuer sur le sort d'un homme de couleur.



L'individu face à la justice

Douze hommes en colère n'est pas un plaidoyer immédiat contre la peine de mort bien que le film pose l'une des pierres à l'édifice de l'abolition : comment douze jurés tirés au sort peuvent-ils déclarer qu'un homme mérite d'aller mourir sur une chaise électrique ? Comment peut-on être certain de la culpabilité ou de l'innocence d'un homme ?

Le film nous engage dans une réflexion sur la nature de la justice. Rendre la justice, condamner ou non un accusé, ce n'est jamais la simple et froide application des textes de loi. Dans ce film, Sidney Lumet met en scène la manière dont s'incarne de manière très concrète quelque chose qui apparaît de prime abord purement abstrait : la justice. Il filme des hommes qui se parlent et essayent de se convaincre les uns les autres. Mais surtout, il met en lumière, à travers l'usage du gros plan notamment le processus qui amène chacun à exprimer un point de vue singulier en se détachant de ses préjugés et des pressions exercées par les autres. Par ce biais, il souligne l'importance et la responsabilité de chacun dans les affaires concernant la collectivité. Sidney Lumet rend hommage à la justice de son pays, qui n'autorise l'envoi d'un homme à la mort que s'il est unanimement déclaré coupable.



Henry Fonda dans le rôle du juré n° 8

Joseph Sweeney dans le rôle du juré n°9